

Kit de formation à la supervision et à l'encadrement de la gestion de cas pour la protection de l'enfant

2018



L'ALLIANCE
POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE
DANS L'ACTION HUMANITAIRE



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

GROUPE SPÉCIAL DE TRAVAIL DE
GESTION DE CAS

Crédit photo : Peter Biro/L'IRC

Le Groupe Spécial de travail de gestion de cas (Case Management Task Force ou CMTF) de l'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action humanitaire (l'Alliance) a créé le Kit de formation à la supervision et à l'encadrement de la gestion de cas

« La supervision est une relation qui soutient les compétences techniques et la pratique du travailleur social, favorise le bien-être et rend possible un suivi efficace et constructif de la charge de travail. »¹

pour la protection de l'enfant afin de renforcer la confiance des superviseurs en gestion des cas, leur capacité et leur soutien aux travailleurs sociaux, dans le but de délivrer des services de gestion de cas sûrs, éthiques et compétents aux enfants vulnérables et à leurs familles. Ce programme de formation est le résultat de deux années de travail mené par l'International Rescue Committee, au nom de la CMTF. Il a été élaboré grâce à la recherche et la consolidation de bonnes pratiques utilisées dans différents pays, partout dans le monde. Le programme et les documents ont été

élaborés grâce à un processus long et itératif de feedback et d'apports donné par les membres de la CMTF, ainsi grâce à essais réalisés dans le nord de la Syrie près de frontière turque, au Nigeria et au Myanmar. En 2017, des formations de formateurs ont été organisées pour diffuser ce contenu aux équipes d'intervention humanitaire réparties dans huit pays.

Sa finalisation a été un projet réellement collaboratif qui s'est appuyé sur les compétences, l'expérience et la sagesse de douzaines de spécialistes en protection de l'enfance et en gestion de cas, y compris des professionnels locaux et internationaux.

« Étant donné la complexité du travail et les lourdes exigences qui incombent aux travailleurs sociaux, nous ne devons pas nous attendre à ce qu'ils agissent en solitaire. Une supervision cohérente et structurée est essentielle afin de leur procurer le soutien nécessaire pour pouvoir tenir compte de l'intérêt supérieur des enfants tout au long du processus de gestion des cas et faire face aux facteurs de stress quotidiens du travail. Les expériences pratiques et des résultats de recherche nous ont appris que les travailleurs sociaux soutenus par une supervision régulière et de grande qualité peuvent potentiellement améliorer la vie des enfants et des familles. »²

1 Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire. (2014). Directives *interagences relatives à la gestion de cas et la protection de l'enfance*. Récupéré en 2017, sur cpwg.net : <http://cpwg.net/resources/case-management-training-package-2014-zip-23mb/>

2 Hani Mansourian and Audrey Bollier, Coordinateurs de l'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire

Vue d'ensemble :

Le programme de Formation interagences relatif à la supervision et à l'encadrement en gestion des cas est une ressource complémentaire de la [Formation interagences en gestion de cas](#). Il s'appuie sur les modules du travailleur social, du superviseur et du manager dans le but de fournir des conseils pratiques, notamment sur les fonctions, les pratiques et les compétences essentielles des superviseurs au sein des équipes de gestion des cas.

Les participants ciblés par la Formation interagences à la supervision et à l'encadrement en gestion des cas doivent comprendre le personnel de protection de l'enfance et d'aide sociale chargé de superviser les équipes de gestion des cas et/ou d'apporter un soutien technique aux travailleurs sociaux. Il est essentiel que les participants aient reçu la formation interagences en gestion des cas et, idéalement, qu'ils aient un minimum de 2 ans d'expérience dans la programmation de gestion des cas pour la protection de l'enfant. La CMTF recommande de dispenser l'ensemble de six modules, de façon successive sur quatre jours.

Contenu :

	Guide de l'animateur	Ce guide donne des conseils et outils pour la préparation et l'enseignement des modules de formation, notamment : <ul style="list-style-type: none">• Exemples de programme• Tests pré/post-formation• Modèle de formulaire d'évaluation• Modèle de rapport de formation
	Modules de formation Module d'introduction Module 1 : Définition de la supervision et de l'accompagnement professionnel Module 2 : Pratiques et outils de supervision Module 3 : Supervision et accompagnement professionnel Module 4 : Module de clôture Suivi de la santé personnelle et du bien-être de l'équipe	Les modules sont enseignés à l'aide de présentations PowerPoint contenant des instructions spécifiques dans la partie « Commentaires ». Ils s'accompagnent de documents permettant d'animer les activités
	Outils de supervision Dossier individuel de supervision Dossier de réunion de gestion de cas Évaluation des capacités du travailleur social Outil d'accompagnement sur le terrain en gestion de cas Outil d'observation en gestion de cas Outil Check-list des dossiers Outil de discussion de cas	Les outils sont présentés avec des conseils pratiques expliquant comment ils peuvent être utilisés et également la fréquence recommandée

Tous les documents fournis sont des fichiers modifiables ; et la CMTF encourage l'adaptation / la contextualisation en fonction des besoins des superviseurs sur le terrain.